

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Boumerdes
Sous-Direction technique

Boumerdes le : 02/09/2024

Mise en Demeure
N° 34 /2024

A

Monsieur le Responsable (Gérant) de l'Entreprise BIT UP GHARIANI SOUHILA

Sise A Son Siege 7 Rue Mohamed Ouali Zouiche Bab el Oued

Mobile :0559 23 61 25/ 0669 17 09 83

Objet : Mise en demeure.

- Vu le Contrat n° 77/ 2022 portant Travaux De Maintenance Et De Développement De La Canalisation FTTx ;
- Vu la notification du Contrat en date du 07/09/2022;
- Vu le délai contractuel arrêté à 30 jours calendaires ;
- Vu l'ODS de démarrage n°146/2022. Du 25/05/2023 ;
- Vu le délai d'exécution expiré le 09/ 08 /2023 ;
- Vu PV de Constat signalant le manquement de vos engagements contractuels, à savoir :
 - Un taux d'avancement de 99% pour un délai expiré le 27 / 11 /2023. ;
 - Abandon de chantier depuis le 25/11/2023 sans motif valable ;
 - Non-respect des consignes du surveillant de chantier ;
 - Non-respect des normes techniques.

Votre entreprise est **Mise en Demeure** à l'effet de :

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour rattraper le retard enregistré ;
- Reprendre les travaux sur chantier pour l'achèvement des travaux dans les délais prévus ;
- Veiller à la bonne exécution des travaux conformément aux clauses contractuelles ;
- Se conformer aux instructions du chef de chantier ;

Et ce sous **huitaine (08 jours)** à compter de la date de réception de la présente mise en demeure.

Faute de quoi, et sans préjudice des autres recours qu'Algérie Télécom tient au titre du marché sus-indiqué, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations.



السيد حسين عبدلي
المدير العملي للاتصالات
بومرداس